

Les élus.es de la Vallée-de-la-Gatineau réclament un fonds d'urgence de 2,5 M\$ pour soutenir les travailleurs forestiers

Gracefield, le 22 novembre 2024 – Lors d'une séance extraordinaire tenue aujourd'hui, le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, composé de la préfète et des 17 maires et mairesses de la région, a voté unanimement pour réclamer la création d'un fonds d'urgence de 2,5 millions de dollars. Cette initiative vise à protéger l'écosystème d'entrepreneurs forestiers et à soutenir les travailleurs autonomes de la Coopérative de solidarité des entrepreneurs de la Gatineau (CSEG), durement touchés par la crise forestière actuelle.

Cette initiative s'inscrit dans les recommandations de la Cellule de crise de la filière forestière, mise en place le 9 octobre dernier par la MRC et des gens d'affaires de la Vallée-de-la-Gatineau.

Une région en crise : deux fermetures, des centaines d'emplois menacés. La fermeture indéterminée de l'usine de Produits forestiers Résolu (Domtar) à Maniwaki et la fermeture prévue de la scierie Commonwealth Plywood à Rapides-des-Joachims avant les Fêtes, mettent en péril des centaines d'emplois directs et indirects. Ces fermetures menacent toute la chaîne d'approvisionnement et auront des impacts dramatiques sur l'ensemble de l'économie régionale.

La MRC exhorte le gouvernement à agir rapidement pour éviter des impacts irréversibles. Le Conseil invite la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie à considérer une structure inspirée des programmes déployés lors des feux de forêt de 2023 ou de la COVID-19 pour permettre une distribution simple et rapide des fonds auprès des travailleurs. Une décision est attendue d'ici le **29 novembre 2024** pour garantir un soutien avant la fin des opérations le 20 décembre 2024, jusqu' à avril 2025.

La résolution demande au Conseil des ministres si la filière forestière de l'Outaouais est toujours une priorité pour le Gouvernement, et, le cas échéant, de s'engager à soutenir sa résilience et sa santé, dans l'intervalle de la mise en place du nouveau régime forestier.

Les six enjeux prioritaires de la Cellule de crise. La Cellule de crise a identifié six enjeux critiques pour la filière forestière de la Vallée-de-la-Gatineau, accompagnés de près de trente pistes d'actions concrètes :

1. Protection de la main-d'œuvre qualifiée

- Mise en place du fonds d'urgence pour nos entrepreneurs
- Attribution de volumes de bois feuillus pour maintenir en activité les équipes de récolte et de transport forestier

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

- Diversification des activités forestières de la CSEG
- Adaptation du Régime forestier (mesures transitoires)

2. Maîtrise des coûts d'approvisionnement

- Développement d'une planification décennale collaborative
- Assouplissement des règles d'approvisionnement

3. Amélioration de la coordination régionale

- Création de modèles régionaux adaptés
- Financement stable pour la coordination
- Optimisation des pratiques de récolte

4. Meilleure gestion des volumes exploitables

- Collaboration avec la communauté algonquine du Lac Barrière
- Valorisation des essences de moindre valeur

5. Renforcement de la compétitivité

- Modernisation des infrastructures
- Optimisation des réseaux de transport

6. Diversification économique

- Discussion de partenariat avec l'Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT), une chaire de recherche de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Cette initiative pourrait contribuer à dynamiser l'économie locale tout en positionnant la région comme un acteur clé en innovation forestière au Québec.

La Cellule de crise multiplie ses efforts : 23 rencontres en 6 semaines. En l'espace de six semaines, la Cellule de crise a multiplié les initiatives avec 23 rencontres stratégiques, démontrant un engagement sans faille pour sauver le secteur forestier régional. Au fil des semaines, des rencontres ont été organisées en compagnie de la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, le ministre responsable de la région de l'Outaouais, le député de Gatineau et d'autres intervenants interpellés par cette situation, dont des élus de l'opposition officielle.

Communiqué de presse *Pour diffusion immédiate*

Malgré l'élaboration d'un plan d'intervention d'urgence détaillé, ces démarches proactives auprès des instances gouvernementales et une apparente ouverture au dialogue, aucune mesure concrète n'a encore été déployée pour soutenir les travailleurs et entrepreneurs forestiers, laissant planer une menace croissante sur l'avenir économique de la région.

La Cellule entend renforcer la mobilisation régionale. En plus de la collaboration du maire de Mont-Laurier et préfet d'Antoine-Labelle, M. Daniel Bourdon, de l'appui de la Conférence des préfets de l'Outaouais, la Cellule a intensifié les efforts en collaborant avec les 8 autres régions touchées par la crise forestière. La population de l'Outaouais et des régions forestières du Québec est insatisfaite de l'absence de mesures de soutien concrètes pour faire face à la crise forestière. À l'approche du temps des fêtes et des échéances annoncées de fermetures d'usines, la mobilisation gagnera certainement en intensité si aucune solution viable n'est mise en place.

Citations :

« Ce n'est pas de la charité que nous demandons. Un prêt de 2,5 millions de dollars pour maintenir notre secteur forestier jusqu'à la reprise des activités est vital. Notre main-d'œuvre qualifiée est essentielle à la relance future. Notre détermination à obtenir des résultats pour notre communauté reste inébranlable. » — Patrick Feeny, directeur général de la Coopérative de solidarité des entrepreneurs de la Gatineau.

« Nos propositions à court terme sont réalistes et ne nécessitent pas de modifications législatives. Nous avons besoin d'actions concrètes et immédiates. La situation exige du courage politique. Le gouvernement doit envoyer un signal fort qu'il n'abandonne pas l'une des MRC les plus dévitalisées du Québec. » — Chantal Lamarche, préfète élue de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

-30-

Pour plus d'informations :

Natacha Desjardins
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
819 463-3241, poste 251
ndesjardins@mrcvg.qc.ca